



TVA Taux normal

Le taux de TVA standard en Grèce en 2023 est de 25%.

Seuil

Le seuil pour tous les pays de l'UE est standard – €10,000.

Pièces à conviction

Pour déterminer la Grèce comme emplacement de l'acheteur, il est nécessaire de définir deux des critères suivants, tels que la Grèce:

Adresse du client.

L'adresse à laquelle la facture est émise.

Indicatif téléphonique +30.

Adresse IP.

L'emplacement de la ligne fixe du client par laquelle le service lui est fourni.

Autre chose.

Liste des services électroniques

La législation de l'Union européenne désigne par le terme produit numérique tout produit qui est stocké, livré et utilisé sous forme électronique. Le client peut recevoir ces biens ou services par e-mail, les télécharger sur Internet ou les utiliser directement sur le site. Ces produits comprennent:

Livres électroniques, images, films et vidéos, que vous achetiez une copie de Shopify ou que vous utilisiez un service (par exemple Amazon Prime). Ces

produits sont de plus en plus appelés “Produits audio, visuels ou audiovisuels”.

Musique téléchargeable et en streaming, que ce soit en achetant un MP3 ou en utilisant des services de musique.

Logiciels basés sur le cloud et produits en tant que service (SaaS, PaaS, IaaS).

Sites Web, services d’hébergement de sites et fournisseurs de services Internet.

Annonces en ligne et marketing d’affiliation.

Procédure d’inscription

Vous pouvez vous inscrire au MOSS via le portail des autorités fiscales grecques (TaxisNet). Pour immatriculer les assujettis de l’établissement hors Europe (régime hors Union), les informations suivantes seront requises:

Nom de l’entreprise et coordonnées.

Numéro fiscal dans le pays d’immatriculation.

Coordonnées bancaires.

Une déclaration électronique attestant que l’assujetti n’est pas immatriculé pour payer la TVA dans l’Union.

Sélectionnez la date à partir de laquelle vous utiliserez MOSS.

Un assujetti établi en Grèce (régime de l’Union)

Nom de l’entreprise et coordonnées.

Numéro d’organisation/numéro de TVA.

S’il existe d’autres numéros de TVA, vous devez les spécifier.

Pays d’établissement de l’assujetti, s’il est établi en dehors du territoire de la Communauté européenne.

Date de début d’utilisation du régime.

BIC et IBAN.

Tenir des registres

Les registres doivent être conservés pendant au moins 10 ans.

Remplir les déclarations de TVA

Les déclarations de TVA pour les services numériques doivent être déposées trimestriellement, au plus tard le 20 du mois suivant la période de déclaration. Par exemple, la déclaration du premier trimestre doit être déposée avant le 20 avril.

Date de paiement de la TVA

Nous vous conseillons de payer la taxe en même temps que le dépôt de la déclaration avant la date limite.



